

SONDAGES SUR LE SITE DE MENEZ-LIAVEN

PLUGUFFAN

29.216.003 (Finistère).

Sondages de diagnostic

6.09.1993 - 9.09.1993

Sous la direction de Michel LE GOFFIC
avec la collaboration de B. GRALL et H. GUILLOU.

Route départementale R.D. 56 PLONEIS-PLUGUFFAN

CONSEIL GENERAL DU FINISTERE : Direction des routes départementales - Service
Départemental d'Archéologie.

1993.

889

INTRODUCTION

Le projet de liaison routière Plonéis-Pluguffan, établi par la Direction des routes départementales, faisant apparaître un tracé éloigné d'une centaine de mètres du dolmen de Menez Liaven, classé Monument Historique le 8 avril 1922, une visite des lieux fut programmée le 30 août 1993, visite réalisée en compagnie de M. J.-Y. Tinevez, chargé du suivi des affaires finistériennes au Service Régional de l'Archéologie. Le même jour une réunion eut lieu à Quimper, à la Direction des routes départementales, avec M. A. Roussel et il y fut décidé d'entreprendre des sondages de diagnostic sur une longueur de 500 m, au voisinage du dolmen.

SITUATION

L'endroit du sondage se trouve à l'Est du dolmen de Menez Liaven, lui-même situé à 1,2 km au Nord-Ouest du bourg.

Les coordonnées Lambert sont les suivantes :

$x = 113,420$ $y = 2\,352,400$ et l'altitude est de 110 m.

Les parcelles affectées par les tranchées de sondages sont les suivantes : section A4, n°s 658, 663, 1522, 686, 1524 et 682.

L'OPERATION DE SONDAGE

Le parti choisi a été de réaliser, à l'aide d'une pelle mécanique munie d'un godet lisse, des tranchées de 1,20 m de largeur (largeur du godet) et 30 m de longueur, disposées en alternance, à 5 m, de part et d'autre de l'axe de la voie projetée.

La profondeur des sondages est variable suivant d'une part l'épaisseur de l'horizon Ap, d'autre part la profondeur du sol au-dessus du bed-rock. La lecture des sondages a été faite sur l'horizon B non remanié par les pratiques culturelles et, au besoin, un nettoyage à la binette ou à la truelle a été entrepris pour faciliter la lecture et procéder à certaines vérifications.

LES SONDAGES

Les distances sont données à partir du bord Nord de chaque tranchée et, sauf indications particulières, la profondeur d'observation est - 0,30 m, - 0,35 m, correspondant au sommet de l'horizon B non remanié.

S1 : A 4 m tache circulaire de 0,50 m de diamètre de terre rubéfiée.

Entre 7,70 m et 8,80 m : trace brune comportant des charbons de bois.

S2 : A 7 m affleurement de granite à - 0,14 m.

A 17 m poche de charbon de bois.

A 20,10 m et 0,18 m de profondeur : tessons à pâte rouge, dégraissant chamotté et Q.F.M.

- S3 : Entre 6,10 m et 12 m : fossés du parcellaire actuel correspondant au talus rasé il y a quelques années entre les parcelles 658 et 663. A 0,40 m de profondeur rhizome de fougère aigle.
A 21 m : tache brun clair comportant 3 tessons attribuables au Néolithique, quelques charbons de bois et, dans l'Ap 2 silex (1 éclat de débitage et 1 débris thermoclastique).
- S4 : A 10 m, dans Ap ; 2 éclats de silex.
A 14,80 m : petit grattoir en silex gris.
A 15 m, dans paroi ouest ; terre rubéfiée.
A 25 m : 1 éclat de débitage en silex.
- S5 : A 17,50 m : poche de terre rubéfiée contenant des charbons de bois (*Pinus sp.*)
A 22,50 m, emplacement d'une souche d'arbre aux racines encore non complètement décomposées.
- S6 : A 22 m zone rubéfiée avec quelques charbons et écorce de pin.
- S7 : A 1,20 m : tranchée de conduite de gaz.
A 5 m : fragment de galet allongé montrant des traces de percussion à une extrémité.
A 27 m : fossé du parcellaire actuel (limite des parcelles 1522 et 686).
- S8 : Entre 3,60 m et 5,80 m zone de brûlis avec charbons de bois dans de la terre rubéfiée.
A 9,80 m, couche de terre rubéfiée épaisse de 4 cm avec, à proximité, 2 fragments de grès lustré dont un utilisé.
- S9 : Entre 7,10 m et 8,90 m : aire de brûlis contenant des rhizomes de fougère aigle.
- S10 : A 12,60 m : charbons de bois et terre rubéfiée.
A 21,90 m et - 10 cm de profondeur : éclat de silex gris utilisé, scorie de fer en Ap.
- S11 : R.A.S.
- S12 : A 12,30 m : concentration de charbons de bois
A 14,30 m : concentration de charbons de bois
A 19,30 m : lame proximale retouchée sur le bord droit, à forte patine jaune-brun, à 0,52 cm.
A 21,50 m : fossé de 0,60 à 0,75 m de largeur à fond plat et profond de 0,49 m par rapport au sol actuel n'ayant fourni aucun indice.
- S13 : R.A.S.
- S14 : R.A.S.

S 15 : A 22,30 m : 2 petits tessons d'onctueuse ou proto-onctueuse.
A 25 m : couche de charbons de bois et terre rubéfiée à - 46 cm.
A 28,20 m : couche de terre rubéfiée et rhizomes de fougère.

S16 : A 6,70 m : charbon de bois et terre rubéfiée à - 27 cm.

S17 : R.A.S., roche affleurant à - 5, - 10 cm.

S18 : A 2 m : zone de brûlis et quelques charbons de bois.
A 6,80 m : zone de brûlis et quelques charbons de bois.

CONCLUSIONS

Les sondages ont fait apparaître des fossés du parcellaire XIX-XXe siècles et des aires de brûlis et de combustion de souches d'arbres très récentes. Seules 2 ou 3 petites fosses et quelques silex et tessons de poterie pouvant se rapporter à la Préhistoire ou la Protohistoire et ne suffisent pas à enclencher une fouille extensive ni même partielle de l'assiette de la départementale dans le voisinage du dolmen de Menez Liaven.

MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA FRANCOPHONIE
PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

Service Régional de l'Archéologie

AUTORISATION TEMPORAIRE DE SONDAGE

N° 93-92

Valable du 1er au 30 septembre 1993

Le Préfet de la Région Bretagne confie à

M. LE GOFFIC

prénom : Michel

Demeurant à : 1, rue du Général de Gaulle - 29580 LE FAOU Organisme : Service départemental d'Archéologie

la réalisation d'un sondage archéologique

Département : Finistère

commune : PLUGUFFAN

Lieu-dit : Kervénoual

N° de site :

Cadastre année :

Section, parcelles :

Coordonnées Lambert :

Zone : II

Abscisse : 113,50

Ordonnée : 2352,00 à 2352,600

sur un terrain appartenant au Département du Finistère

Cette autorisation est délivrée à la demande de : ~~l'intéressé~~ du Conservateur Régional de l'Archéologie (rayer la mention inutile)

NATURE DU GISEMENT ET PERIODES :

Lieu de dépôt pour étude :

lieu de conservation :

Service Départemental d'Archéologie du Finistère

Collection publique du Département

JUSTIFICATION DE L'INTERVENTION : travaux routiers - projet de rectification de la RD n° 56

Superficie du sondage :

ORIGINE ET MONTANT DES CREDITS EVENTUELLEMENT ATTRIBUES :

CONDITIONS ADMINISTRATIVES COMMUNES :

Cette autorisation est délivrée sous réserve de l'autorisation écrite du ou des propriétaires du terrain ou de ses ayants droit, qui devra préciser en particulier la dévolution du mobilier éventuellement découvert.

Le titulaire tiendra régulièrement au courant le Service Régional de l'Archéologie de ses travaux et découvertes.

En fin de travaux, un rapport en deux exemplaires devra être remis au Service Régional, comprenant plans de situation, photos, etc.

*Le Ministère de la Culture et de la Francophonie décline toute responsabilité en cas d'accident pour toutes les interventions autorisées à la demande de l'intéressé.

DESTINATAIRES :

A.F.A.N.

Intéressé

Sous Direction de l'Archéologie

Préfecture

Mairie

Gendarmerie

Directeur Régional des Affaires Culturelles

Archives du Service Régional de l'Archéologie

Fait à Rennes, le

- 8 SEP. 1993

Le Préfet de La Région Bretagne,

Pour le Préfet et par délégation.
Le chargé de mission,

Yves COLCOMBET

FICHE DESCRIPTIVE DE SITE ARCHÉOLOGIQUE

//1450/ RECHERCHE EFFECTUÉE

Année 1985, Nature de l'opération INVENTAIRE, Auteur LE GOFFIC M, Organisme ISDA 291, AP ou AH 1°

//1000/ RÉFÉRENCE I.N.S.E.E. 29 14 135 1216 1003 1 1 1 AP 1°

Dépt. Arrdt. Canton Commune Site Niveau Struct.

//1130/ Sites étendus : Dépt. / Commune / Dépt. / Commune 1°

//1100/ RÉFÉRENCES ADMINISTRATIVES Département : FINISTÈRE 1°

Commune : PLUGUFFAN 1°

Lieu dit : KERVENOUAL 1°

//1110/ Nom du site ou adresse : MENEZ LI'AVEN (Lan lidvean) 1°

//1120/ CADASTRE Année : 1981 / Section(s) et Parcelle(s) : A4 (665) 1°

//1140/ POSITION TOPOGRAPHIQUE

Altitude N.G.F. : 110 m / Profondeur d'enfouissement : 1°

//1150/ COORDONNÉES LAMBERT Précises 1, Approximatives 2 / Zone Lambert II 1°

Abscisse Ax : 113,420 / Ordonnée Ay : 2352,400 1°

Abscisse Bx : / Ordonnée By : 1°

DOCUMENTATION

//1200/ Nature du site : en surface 1, hors du sol 2, enfoui 3 /

Type : plein air 1, grotte ou abri 2, immergé 3 /

État à la découverte : exceptionnel 1, structuré 2, inorganisé 3 /

État actuel : conservé 1, partiellement conservé 2, détruit 3 /°

//2000/ Nature des vestiges immobiliers : DOLMEN dans tertre partiellement conservé 1°

//3000/ Nature des vestiges mobiliers : 1°

//1300/ Grande période chronologique : NÉOLITHIQUE 1°

//1310/ Attribution culturelle : 1°

//1320/ Autre élément de datation : / base : 1°

//1400/ Degré de protection : 1, 2, 3, 4 1° classé MH le 8.04.1922

//1700/ Occupation du sol : labouré 1, prairie 2, lande ou friche 3, forêt 4, bâti 5, autre 6 /°

//1800/ Sources : E. FLAGELLE 1877 1°

//1445/ Circonstance de la découverte ou motif du sauvetage : 1°

//1420/ Propriété du terrain : Etat 1, Collectivité 2, Privé 3 /°

//1440/ Conservation provisoire du mobilier : dépôt de fouille 1, autre 2 /

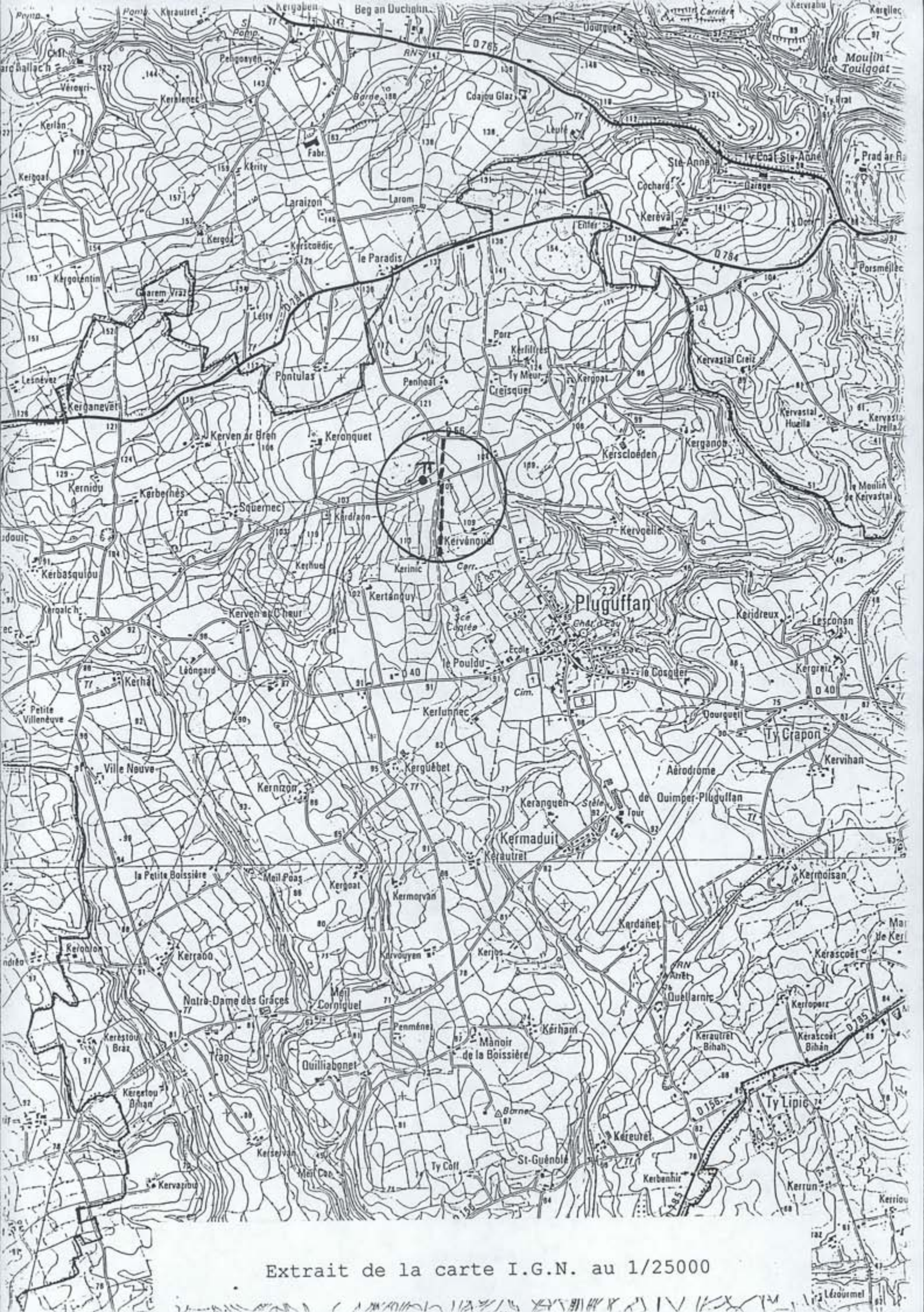
Lieu : 1°

//1460/ Conservation définitive : inconnue 1, collection publique 2, collection privée 3, autre 4 /

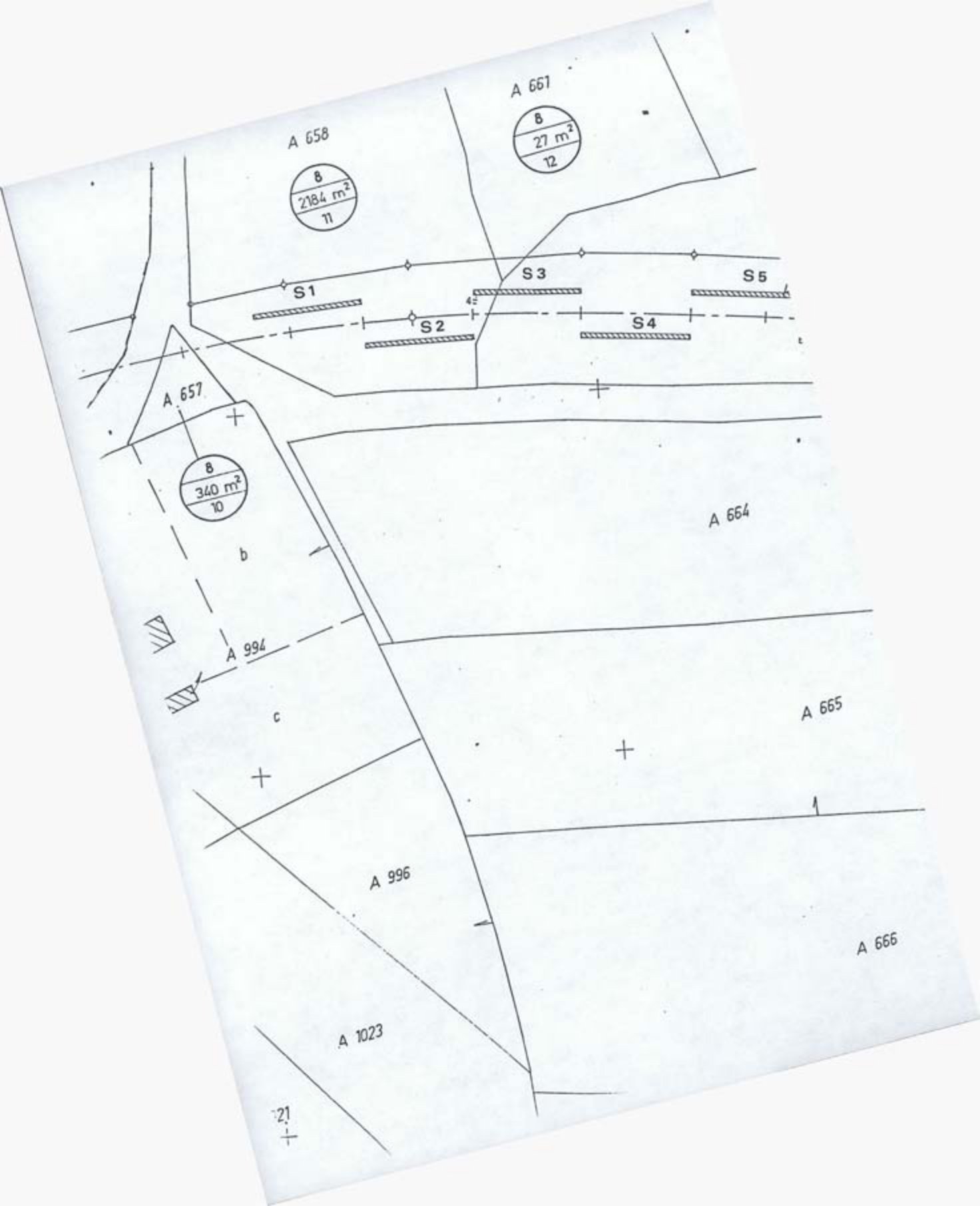
Lieu : 1°

//1600/ Rédaction du bordereau : auteur LE GOFFIC Michel / Date : Mars 1985 /

Existence de fiche(s) complémentaire(s) /°

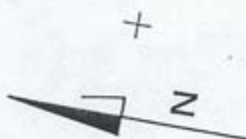
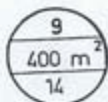


Extrait de la carte I.G.N. au 1/25000

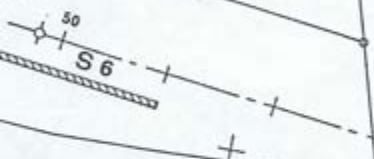


A 662

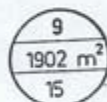
A 688



A 663

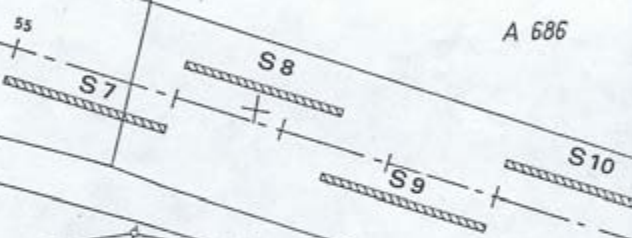


A 1522



A 686

commune



+

SONDAGE

0 50m

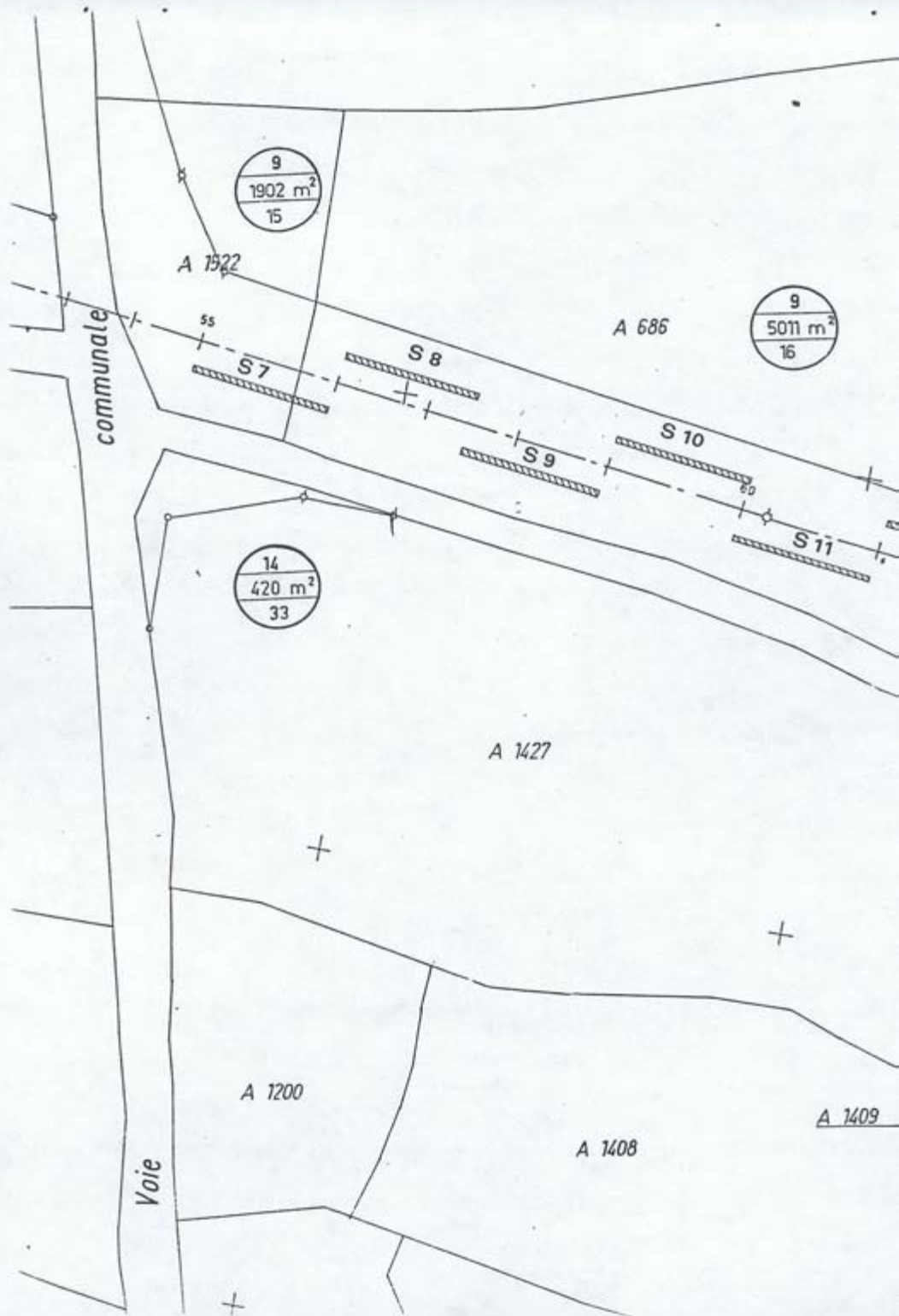
RS 29216003

IMPLANTATION DES SONDAGES

Carte No. 1003

Ech. 1:100

Dessiné par GRALL



9
1902 m²
15

A 1922

9
5011 m²
16

A 686

14
420 m²
33

A 1200

A 1427

A 1408

A 1409

Voie
communale

Voie

55

S 8

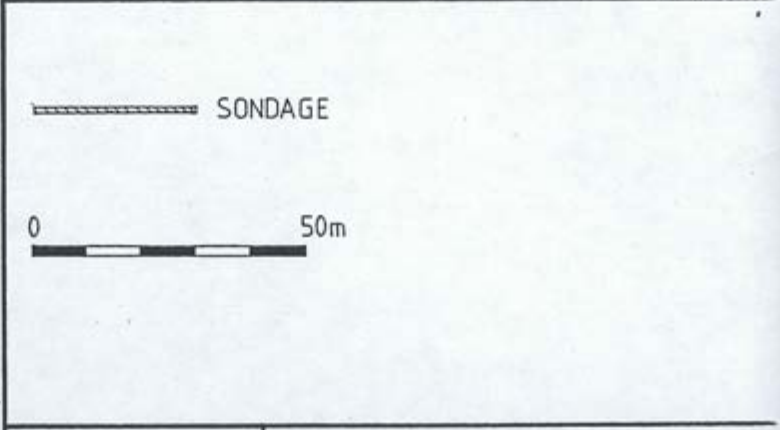
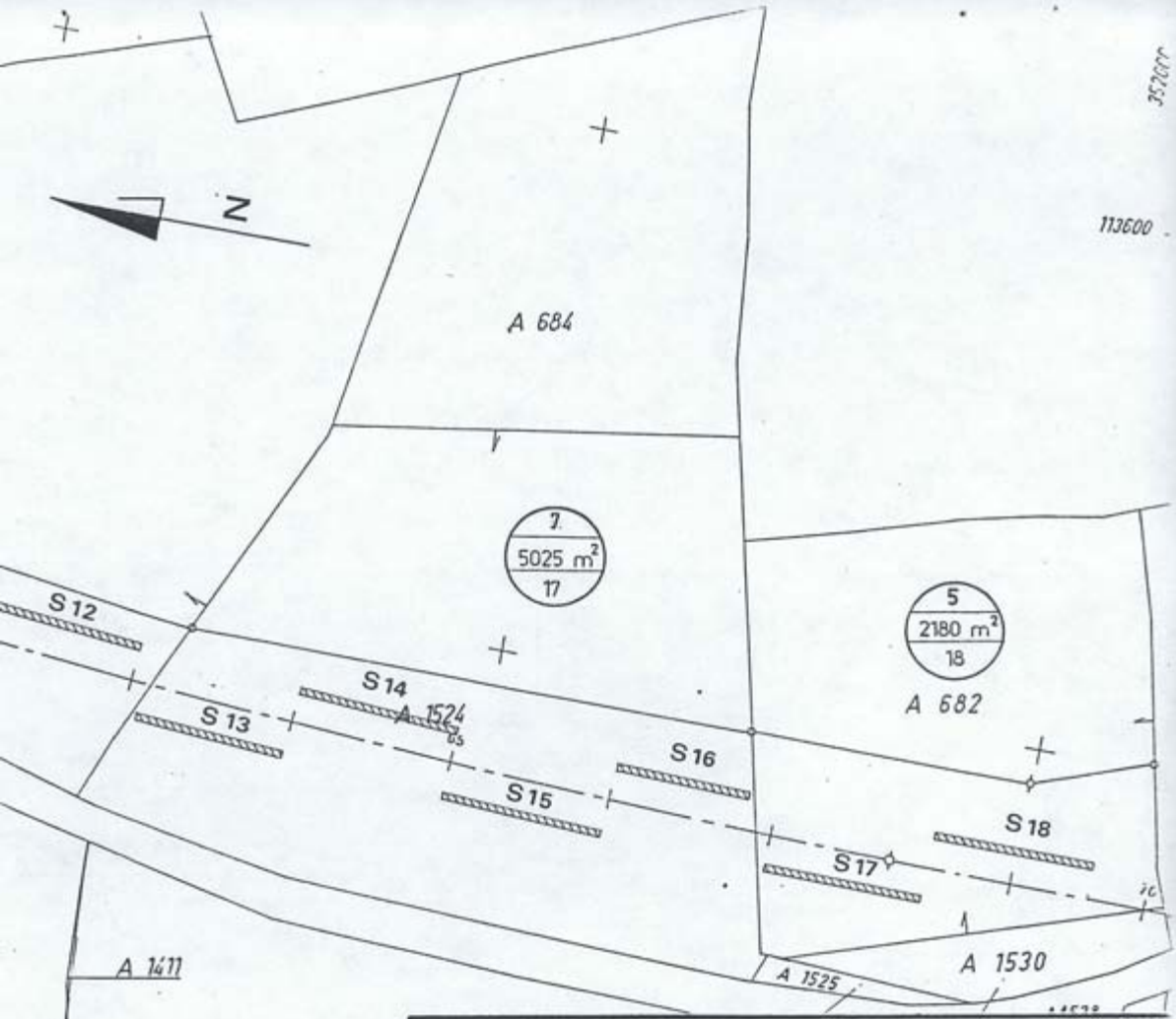
S 7

S 10

S 9

S 11

60



RS 29216003	IMPLANTATION DES SONDAGES
-------------	---------------------------



S1



S2



S3



S4



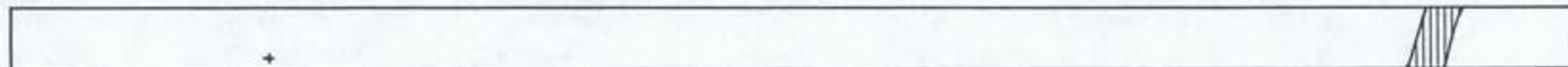
S5



S6



S7



S8



Terre rubéfiée



Charbons de bois



Fosse ou fossé

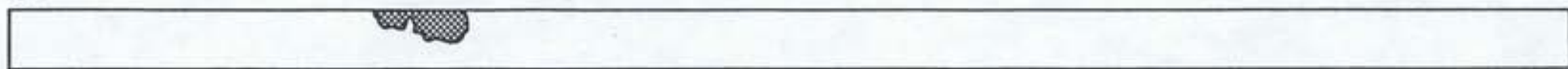
+

Silex ou poterie

0 5m



S9



S'10



S12



S13







S16



S18



-  Terre rubéfiée
-  Charbons de bois
-  Fosse ou fossé
-  Silex ou poterie



